Nations Unies

S/PV.7246



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7246e séance

Mardi 19 août 2014, à 15 h 25

New York

Président :	M. Wilson	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Bliss
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d’Amérique	M. Dunn
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Adamu
	République de Corée	M. Oh Joon
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2014/562)

14-51051 (F)





La séance est ouverte à 15 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2014/562)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République centrafricaine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Babacar Gaye, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Omar Hilale, Représentant permanent du Maroc et Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/562, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine.

Je donne maintenant la parole à M. Gaye.

M. Gaye : J'exprime mon profond respect au Conseil et je le remercie de m'offrir l'occasion de présenter le rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine (S/2014/562).

Au cours de ces dernières semaines, d'importants progrès ont été enregistrés sur le plan politique, notamment depuis le sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à Malabo et la réunion du Groupe international de contact à Addis-Abeba. La tenue du Forum de Brazzaville et la signature, à cette occasion, de l'Accord de cessation des hostilités, le 23 juillet, ont marqué le début d'un processus politique qui est essentiel à une stabilité durable en République centrafricaine. C'est en effet un important pas en avant, puisque c'est du dialogue politique que pourra sortir un consensus autour des questions essentielles que sont la création d'une force armée nationale représentative de la nation et professionnelle, comme le Conseil y appelait, le désarmement, la démobilisation et la réintégration des combattants, ainsi que la tenue d'élections, mais aussi la réforme économique et la gouvernance.

Les discussions avant, pendant et après le Forum de Brazzaville témoignent du long chemin qu'il reste à parcourir et du rôle essentiel de la médiation internationale à cet égard. Le Médiateur, le Président de la République du Congo, M. Denis Sassou Nguesso, soutenu par le médiateur des Nations Unies et celui de l'Union africaine, respectivement M. Abdulaye Bathilly et M. Soumeylou Boubèye Maiga, a joué un rôle central dans la signature de l'accord de cessation des hostilités. Les médiateurs travaillent aujourd'hui en étroite coordination avec le Groupe des Huit et avec toutes les parties prenantes pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord et la préparation des prochaines phases du processus, notamment l'organisation des consultations dans les communautés à la base et d'un forum de réconciliation et de reconstruction nationale à Bangui.

Le chemin sera long et difficile. À l'issue du Forum de Brazzaville, la Chef d'État de la transition a nommé un Premier Ministre le 10 août. Cette nomination a suscité des réactions de la part des principaux acteurs, notamment les ex-Séléka et les partis d'opposition invités à faire partie du nouveau gouvernement. Cette situation est préoccupante; nous devons à cet égard encourager les autorités de la transition à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que le nouveau gouvernement soit inclusif et respectueux des intérêts de tous les principaux acteurs. Seul un gouvernement inclusif est en mesure de faire avancer et aboutir la transition.

Diffuser les dispositions de l'Accord dans le pays, mettre en place un mécanisme de suivi et enquêter sur ses violations sont désormais nos priorités. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), en liaison avec la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), la CEEAC et d'autres membres du Groupe des Huit, a proposé un mécanisme de suivi en consultation avec le Gouvernement. Ce mécanisme doit, en principe, être approuvé par la Chef d'État de la transition. Il prévoit un premier niveau, composé d'un comité de suivi, d'un comité technique de mise en œuvre et de comités locaux dans les préfectures et les points chauds, ces comités

étant conjointement dirigés par les autorités de la transition et des acteurs internationaux. La MINUSCA entrera en pourparlers avec le nouveau Gouvernement dès sa prise de fonctions, afin de s'assurer que le mécanisme soit établi et débute son travail le plus rapidement possible. À cet égard, il est essentiel de mettre en œuvre la disposition de l'Accord de cessation des hostilités relative au regroupement des combattants et de tous les groupes signataires. Je compte à cet égard sur le soutien du Conseil pour mobiliser l'aide financière nécessaire à ce regroupement.

Mettre en place un suivi et enquêter sur les violations de l'Accord de cessation des hostilités au regard de la situation que connaît actuellement la République centrafricaine n'est pas chose facile. Ceux qui ont signé l'Accord n'ont pas nécessairement le contrôle de tous leurs éléments sur le terrain, et certains de leurs combattants ne savent pas que l'Accord a été mis en place pour cesser les hostilités. Outre le manque de cohésion et d'harmonisation dans le commandement des groupes armés, le manque de moyens pour communiquer constitue un élément à prendre en considération. Les capacités de radiodiffusion ne peuvent pas, à l'heure actuelle, couvrir le pays entier et approximativement 70 % du pays et plus de la moitié de la population n'ont aucun accès aux médias. La MINUSCA soutient le renforcement de la communication du Gouvernement, et elle s'est également engagée, dans cette dynamique, à développer un plan afin d'établir sa propre capacité radiophonique à l'échelle nationale.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La situation sur le plan de la sécurité connaît une amélioration relative, notamment à Bangui, grâce aux forces internationales, dont l'opération EUFOR de l'Union européenne, ainsi que sur d'autres sites, comme Bambari et Boda, où la MISCA et l'opération Sangaris sont présentes. En conséquence, le nombre de personnes déplacées a sensiblement diminué à Bangui, et certains commerçants musulmans sont rentrés du Cameroun. Grâce à l'appui des pays voisins, de la Banque mondiale et du Fonds pour la consolidation de la paix, les fonctionnaires et les membres des forces de sécurité nationales sont payés, ce qui a aidé à stabiliser la situation. Cependant, les affrontements à Batangafo et, plus récemment, à Mbrès, viennent nous rappeler de manière brutale que la situation sur le plan de la sécurité reste extrêmement précaire et que les civils sont toujours en danger dans la plupart des régions du pays. Vingt-six personnes ont été tuées, dont deux soldats de la paix de la MISCA, en conséquence des violences perpétrées à Batangafo le 31 juillet par les milices antibalaka contre les anciens éléments de la Séléka, et des attaques qui ont suivi en représailles. D'autres affrontements violents, le 5 août, impliquant d'anciens éléments de la Séléka et les forces internationales ont entraîné la mort de 50 autres personnes au moins. À Mbrès, 38 personnes ont été tuées du fait de violences sectaires.

Sur le plan des droits de l'homme, la situation reste désastreuse. Bien que d'ampleur plus limitée, les violences sectaires et le cycle vicieux des attaques violentes et des représailles se poursuivent dans de nombreuses régions du pays où l'autorité de l'État n'est toujours pas rétablie. Pendant ma visite récente à Bambari, les autorités locales ont souligné que la violence était principalement initiée par les antibalaka qui se fondent au sein des populations déplacées. Elles ont insisté sur les fortes tensions et l'antagonisme qui opposent les communautés chrétienne et musulmane, mettant en évidence la partition de fait de la ville en quartiers musulmans et quartiers chrétiens.

L'une de nos priorités clefs est toujours de lutter contre l'impunité endémique, en prenant des mesures efficaces pour faire en sorte que les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire répondent de leurs actes. Dans ce contexte, l'accord conclu avec le Gouvernement de transition concernant les modalités de mise en œuvre de mesures temporaires urgentes est une première étape encourageante. Appuyer le Gouvernement dans la création d'une juridiction nationale spéciale, dans laquelle les fonctions exécutives judiciaires et en matière de poursuites à l'échelle internationale seraient conférées à un organisme national spécial, ne nécessitera pas uniquement l'appui de la MINUSCA mais également celui de la communauté internationale tout entière. Des efforts sont en cours en vue d'épauler les autorités de la transition dans l'élaboration de la législation nationale requise, et nous avons commencé à identifier le personnel expérimenté qui deviendrait partie intégrante de cette juridiction.

Les besoins humanitaires demeurent considérables dans tous les secteurs et 2,5 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population du pays, ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Ces besoins sont exacerbés par les conditions précaires et l'extrême vulnérabilité de la population. Un appui immédiat et soutenu aux opérations humanitaires conserve donc une urgence absolue.

Nous sommes à moins de quatre semaines du transfert de responsabilités de la MISCA à la MINUSCA. Je voudrais profiter de la présente occasion pour remercier l'Union africaine et la MISCA de leur excellente coopération ces derniers mois, une coopération basée sur le respect mutuel et la transparence. Nous allons assumer le commandement de la majeure partie des personnels de police et des contingents de la MISCA et avons recruté certains membres du personnel civil qualifié de cette mission. On a commencé d'entreprendre les efforts nécessaires en vue de regrouper les centres d'opérations conjoints de la MISCA et de la MINUSCA et d'installer au sein d'un même complexe les quartiers généraux des forces armées et de la police de ces deux missions. Une équipe mobile de formation de l'Organisation des Nations Unies est en train de mettre en œuvre des modules de formation des formateurs en cours de mission à l'intention des personnels militaires et de police de la MISCA qui seront transférés. Le programme de ces activités de formation comprend des documentations sur les normes de l'ONU, ainsi que sur les principaux aspects des mandats, notamment ce qui concerne la protection des civils, la protection de l'enfance et la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits.

Parallèlement, les Département des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions ont participé à la création de moyens supplémentaires pour la MINUSCA. Les processus de constitution des forces ont été accélérés, et des efforts similaires sont en cours pour réduire les délais à respecter pour la passation de marchés et les transports.

Certes, mener à bien le déploiement des capacités civiles, militaires et de police supplémentaires prendra un certain temps, mais nous sommes néanmoins convaincus que la MINUSCA aura atteint sa capacité opérationnelle initiale le 15 septembre. Des efforts sont également en cours pour ouvrir, avant le 15 septembre, des bureaux locaux intégrés à Bouar, à Kaga Bandoro et à Bria. La présence de personnels civils, militaires et de police de la MINUSCA à l'extérieur de Bangui sera indispensable pour améliorer immédiatement la vie des populations et créer un environnement dans lequel une paix durable pourra être instaurée.

(*l'orateur reprend en français*)

Avant de conclure, je voudrais rappeler que, lorsque je m'étais présenté en personne devant le Conseil il y a près d'un an, le 14 août 2013, j'avais terminé mon exposé en disant qu'il était temps d'agir. Un an et quatre résolutions plus tard, nous pouvons constater un début de processus politique, une opération de maintien de la paix des Nations Unies qui commencera à opérer dans moins de quatre semaines et un soutien continu de la région et de la communauté internationale tout entière. Je considère que nous faisons notre devoir, mais que c'est véritablement notre devoir moral de rester mobilisés autour de la crise centrafricaine et de la souffrance de son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Gaye de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Hilale.

M. Hilale : Monsieur le Président, il me plaît tout d'abord de vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, afin de présenter les travaux de la formation République centrafricaine ainsi que sa vision pour les mois à venir. Je saisis également cette occasion pour féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général en République centrafricaine et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), M. Babacar Gaye, de sa récente confirmation à son poste, expression de la confiance et de l'appréciation du travail remarquable effectué par lui et l'ensemble de son équipe à la tête du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine ainsi que depuis la création de la MINUSCA, dans des conditions extrêmement difficiles. Je lui réitère notre soutien ainsi que celui de l'ensemble des membres de la formation, qui lui souhaitent plein succès pour la réussite de son mandat. Enfin, je voudrais le féliciter de la qualité et de la clarté de son exposé devant le Conseil de sécurité.

Le Maroc, bien que conscient de la difficulté de la tâche, s'est engagé à relever les défis auxquelles est confrontée la formation. Je saisis cette occasion pour remercier les autorités de transition, les membres du Conseil, ainsi que les membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix de cette marque de confiance à notre égard. Je me permets de parler de défis car nous sommes dans une situation singulière et il convient de situer les actions de la formation dans leur contexte propre. En effet, c'est la première fois que la Commission de consolidation de la paix se retrouve confrontée à une situation où un pays inscrit à son ordre du jour rechute en situation de conflit

et où une mission multidimensionnelle de maintien de la paix vient remplacer une mission politique spéciale, avec toutes les répercussions que cela implique, notamment au niveau organisationnel. Il est également difficile d'établir un plan à long terme ou un cadre stratégique de consolidation de la paix tant que le processus de transition n'a pas été définitivement achevé.

Malgré cette situation difficile, et bien que la question du maintien des activités de la formation ait pu à un moment être posée, nous sommes convaincus qu'étant donné les besoins considérables de la République centrafricaine, la formation a un rôle majeur à jouer, qui sera renforcé progressivement avec le rétablissement de la paix et de la sécurité et le soutien nécessaire en matière de renforcement de l'État. La formation peut mettre à profit sa particularité et ses avantages comparatifs au service de l'ensemble des acteurs travaillant au rétablissement de la stabilité dans le pays, notamment à travers son rôle unique de plateforme politique rassemblant les principaux partenaires de la République centrafricaine, les pays voisins, les institutions financières internationales, les organisations régionales et les autres groupements actifs en République centrafricaine.

Depuis janvier 2014, la formation a tenu une série de rencontres informelles restreintes, format inauguré par le précédent Président de la Commission de consolidation de la paix, en l'absence d'un Président de la formation, et ce, afin d'encourager un dialogue franc et interactif entre les principaux partenaires de la République centrafricaine. Durant ces sessions informelles, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec les chefs religieux, des spécialistes de la région et des représentants d'organisations non gouvernementales et d'informer les participants sur l'évolution de la situation sur le terrain par le biais d'exposés du Département des affaires politiques, puis du Département des opérations de maintien de la paix, ainsi que sur les actions des membres de la formation, notamment la Banque mondiale et l'Union européenne. Deux réunions avec l'ensemble des membres de la formation ont également été organisées et ont permis de confirmer l'intérêt et le soutien de ses membres.

Le Fonds pour la consolidation de la paix, pour sa part, a déjà financé trois projets en République centrafricaine. Le premier a permis le déploiement d'observateurs des droits de l'homme supplémentaires et le deuxième a servi à la remise en état de commissariats et de casernes de gendarmes et à l'achat de véhicules. Pour le troisième, le Fonds a collaboré étroitement avec la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le developpement et l'Union européenne, que nous remercions, pour assurer le paiement des salaires, élément indispensable à un retour au calme et pour lequel nous avons fortement sensibilisé l'ensemble des partenaires. Actuellement, le Fonds se penche sur l'opportunité d'apporter un soutien financier au plan de réconciliation nationale.

Suite à la visite à Bangui de mon prédécesseur, nous avons pu identifier, en concertation avec les autorités de transition et la société civile, quatre priorités qui sont le rétablissement de la sécurité et la protection des civils, le soutien aux autorités de transition, la réconciliation nationale et le dialogue politique et, enfin, la cohésion régionale, qui est fondamentale pour aider ce pays à se rétablir.

Comme nous le savons tous, la situation en matière de sécurité demeure instable avec des affrontements sporadiques – comme vient d'ailleurs de le souligner M. Babacar Gaye – entre les éléments de l'ex-Séléka et les antibalaka à Bangui, ainsi que des combats opposants ces groupes armés aux forces internationales, notamment l'incident survenu à Batangafo qui a fait près de 70 morts du 4 au 6 août dernier ou, plus récemment, les événements de Mbrès. Nous avons l'espoir que le déploiement de la MINUSCA, à partir du 15 septembre prochain, permettra d'assurer un retour rapide de la sécurité et la protection de la population civile, qui en a le plus grand besoin.

Le cessez-le-feu signé à Brazzaville constitue une première étape vers la stabilisation du pays et symbolise une nouvelle dynamique pour les autorités de transition, suscitant l'espoir du peuple centrafricain. À ce titre, nous appelons l'ensemble du Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale à soutenir ce processus qui, bien que fragile, demeure tout de même indispensable.

Nous saluons l'engagement du Médiateur, S. E. M. Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, et de l'ensemble des acteurs qui ont facilité ce processus, notamment le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, et le représentant de l'Union africaine, M. Soumeylou Boubèye Maïga.

De même, nous prenons note de la nomination de M. Mahamat Kamoun au poste de premier ministre et appelons à la formation d'un gouvernement de transition

inclusif – comme l'a souhaité devant le Conseil le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Babacar Gaye – et ce, dans les plus brefs délais, compte tenu de l'instabilité qui continue de régner dans le pays.

Nous sommes par conséquent convaincus que la formation peut apporter un soutien significatif au processus politique, mais également en matière de réconciliation nationale et de cohésion régionale. Comme nous le savons tous, la situation en République centrafricaine a une forte empreinte régionale, compte tenu de sa position géographique et des relations historiques étroites avec les pays voisins. À ce titre, nous félicitons les chefs d'État de la région, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Union africaine de leur forte implication dans la résolution du conflit et demeurons engagés en faveur d'une amélioration de la cohérence et de la coordination des actions régionales.

L'évolution de la situation sur le terrain nous amène à nous pencher sur d'autres priorités, dans divers domaines, où nous pensons pouvoir apporter un soutien utile. En effet, le soutien au processus électoral est un domaine où la Commission de consolidation de la paix a acquis une expérience et une expertise reconnue par tous, le rétablissement de la chaîne pénale qui est également urgent pour la lutte contre l'impunité, ainsi que la réussite de la transition politique, ou encore le soutien aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de réforme du secteur de la sécurité peuvent être envisagés, en concertation étroite avec les partenaires concernés.

Au sujet de la mobilisation des ressources, bien que l'élan de solidarité internationale ait permis le financement de nombreux projets, l'appel humanitaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires n'est financé malheureusement qu'à hauteur de 39 % selon les dernières estimations, ce que nous regrettons profondément. De nombreux besoins devront également être pris en compte, pour l'organisation des élections par exemple. Nous pourrions dans ce cas nous pencher sur l'opportunité d'organiser une conférence de donateurs pour soutenir ce processus important dans la feuille de route pour le rétablissement de la paix, de la stabilité et de l'état de droit en République centrafricaine.

J'aurai l'occasion de m'entretenir sur ces divers sujets avec mes interlocuteurs lors de ma visite prochaine à Bangui. J'ai également l'intention de rendre visite aux principaux partenaires, notamment les pays voisins, l'Union européenne, l'Union africaine, la CEEAC, mais également la Banque africaine de développement, afin de renforcer la cohérence des actions de la communauté internationale.

Pour conclure, je voudrais remercier l'ensemble des membres du Conseil de sécurité de leur mobilisation constante en faveur de la République centrafricaine, afin que la crise en République centrafricaine ne devienne pas une crise oubliée. L'Afrique a besoin du soutien du Conseil, et plus particulièrement la République centrafricaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Hilale de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 45.